



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

DM
10 juin 2016
14:00

Québec, le 10 juin 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement de l'Assemblée nationale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée se réunisse en séances extraordinaires 60 minutes après l'ajournement des travaux, ce 10 juin 2016, selon le calendrier et l'horaire qui seront déterminés par l'Assemblée, afin de compléter le processus d'étude du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Couillard

c.c. M. Michel Bonsaint, Secrétaire général de l'Assemblée nationale